



i-Portunus

Supporting Creative Mobility

L'[Institut français](#) et ses partenaires européens, le [Goethe-Institut](#) (en Belgique) et [Izolyatsia](#) (en Ukraine), lancent la 2^e édition du projet pilote [i-Portunus](#) pour soutenir la mobilité des artistes et des professionnels de la culture en Europe. i-Portunus est un projet co-financé par le programme Europe créative de l'Union européenne. Ce projet devrait permettre de soutenir environ 200 mobilités d'artistes et de professionnels, d'une durée de 7 à 60 jours, dans tous les États éligibles à Europe créative.

DISCIPLINES CONCERNEES

Entre décembre 2020 et février 2021, trois cycles d'appels à candidatures seront ouverts à destination des créateurs et professionnels de la culture dans les secteurs de la musique, du livre (traduction), de l'architecture et du patrimoine.

DUREE DES MOBILITES

La durée des mobilités sera comprise entre 7 et 60 jours. Le soutien financier portera sur un montant fixe pour le transport international et un montant d'indemnité journalière déterminé en fonction du pays de destination.

OBJECTIFS

Les objectifs recherchés par les projets englobent des mobilités à court-terme dont les objectifs peuvent être les suivants (liste non exhaustive, à titre indicatif) :

- Développer des collaborations
- Enrichir sa pratique
- Produire / co-produire
- Trouver des nouvelles opportunités professionnelles
- Accéder à des nouveaux publics

CALENDRIER DES APPELS

Musique (1^{ère} session) (en cours)

- Appel à candidatures : 9 décembre 2020 au 28 février 2021
- Communication des résultats : 2 avril 2021
- Périodes de mobilités : entre le 2 juin et le 30 novembre 2021

Traduction littéraire (en cours)

- Appel à candidatures : 9 décembre 2020 au 28 février 2021
- Communication des résultats : 2 avril 2021
- Périodes de mobilités : entre le 2 juin et le 30 novembre 2021

Architecture (en cours)

- Appel à candidatures : 15 janvier au 14 mars 2021
- Communication des résultats : 16 avril 2021
- Périodes de mobilités : entre le 16 juin et le 30 novembre 2021

Patrimoine (à venir)

- Appel à candidatures : 15 février au 15 avril 2021
- Communication des résultats : 21 mai 2021
- Périodes de mobilités : entre le 15 juillet et le 30 novembre 2021

Musique (2^{ème} session – à venir)

- Appel à candidatures : 15 février au 15 avril 2021
- Communication des résultats : 21 mai 2021
- Périodes de mobilités : entre le 15 juillet et le 30 novembre 2021

Chaque appel à candidatures sera ouvert pendant deux mois. Chaque candidature sera évaluée par deux experts. La notification des résultats suit un mois après la date limite de l'appel et les mobilités seront possibles jusqu'en novembre 2021, sous réserve des conditions.

WORKSHOPS

En partenariat avec [Transartists](#), plusieurs workshops en ligne seront proposés (les premiers auront lieu les 3 et 17 février) afin de présenter le programme i-Portunus et conseiller les artistes sur « comment postuler ».

PAYS D'EUROPE CREATIVE ELIGIBLES AU PROGRAMME

Albanie, Arménie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Tchéquie, Danemark, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldavie, Monténégro, Pays-Bas, Macédoine du Nord, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Tunisie, Ukraine et Royaume-Uni.

Ainsi que leurs pays et territoires d'outre-mer: Groenland, Nouvelle-Calédonie et dépendances, Polynésie française, Terres australes et antarctiques françaises, îles Wallis et Futuna, Saint Pierre et Miquelon, Saint-Barthélemy, Aruba, Antilles néerlandaises (Bonaire, Curaçao, Sabo, Saint Eustatius, Saint Maarten), Anguilla, îles Caïmans, Îles Falkland, Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud), Montserrat, Pitcairn, Sainte-Hélène et ses dépendances, Territoire britannique de l'Antarctique, Territoire britannique de l'océan Indien, Îles Turques et Caïques, îles Vierges britannique, Bermudes.

POSTULER

www.i-portunus.eu

PARTENAIRES

